Lycée Français
DOMINIQUE SAVIO
DOUALA - CAMEROUN

ÉTABLISSEMENT CONVENTIONNÉ
aefe
Agence pour l'enseignement français à l'étranger

Décembre 2017

Informations Recrutement Résidents

[Rentrée 2018]

1 Le Poste de Résident
2 Contrat résident et contrat local
3 Association des Parents d'Elèves du lycée Dominique Savio
5 Eléments du salaire de résident
6 Fiscalité
6 Scolarité au lycée D. Savio
7 Venir au Cameroun
9 Vivre à Douala
12 Pièces à prévoir avant le départ
14 Douala et ses environs

Le poste de résident

Conditions pour postuler :

- Etre titulaire de la fonction publique d'Etat avec au moins 2 ans d'exercice en tant que titulaire en France ;
- Suivre son conjoint ou son partenaire de PACS, résident dans le pays d'exercice ou de résidence ;
- Pour les personnels exerçant dans un établissement AEFE, être au minimum dans sa 3ème année de contrat de résident au sein d'un même établissement (hors contrats établis pour une année) ;
- Ex-recrutés locaux, lauréats de concours venus faire leur année de stage en France et qui souhaitent être recrutés comme résidents dès la date de rentrée scolaire, sous réserve de retourner dans **leur ancien établissement**, et de l'accord de leur administration d'origine.

Le recrutement n'est définitif qu'après réception par l'AEFE de l'accord de détachement de l'administration d'origine du candidat.

Le statut de résident :

Le recrutement est effectué par le Directeur de l'AEFE, sur proposition du Chef d'Etablissement et avis de la Commission Consultative Paritaire Locale (CCPLA).

Sont considérés comme résidents, les fonctionnaires présents depuis au moins 3 mois dans le pays ou suivant leur conjoint ou partenaire d'un PACS.

Aussi, une mise en disponibilité et un contrat local de 3 mois pourront être nécessaires avant la signature effective du contrat avec l'AEFE, qui intervient au 1er décembre de l'année de recrutement.

Attention : Le recrutement n'est définitif qu'après réception par l'AEFE de l'accord de détachement de l'administration d'origine du candidat.

Contrat résident et Contrat local

Vous êtes recruté…

1. **En tant que vrai résident à compter du 1er septembre 2018 :**

   Un justificatif de résidence prouvant que vous pouvez être recruté à la date de la rentrée vous sera demandé. *(Immatriculation consulaire, contrat du conjoint, bail…)*

   Votre détachement et votre contrat AEFE débuteront au 1er septembre.

   Vous serez payé directement par l'AEFE en euros, sur un compte bancaire en France et bénéficierez des conditions prévues par le statut de résident et des conditions particulières liées au poste (ISVL).

En cas de candidature double, et sur un choix qui sera le vôtre, un des conjoints sera détaché au 1er septembre et l'autre au 1er décembre.

2. **En tant que résident à recrutement différé à compter du 01 décembre 2018 :**

- Pendant vos trois premiers mois à Douala, vous serez en disponibilité.
- Vous bénéficierez d'un contrat local de 3 mois, signé avec l'APE (Association des Parents d'Elèves) et serez payé en francs CFA, sur un compte bancaire au Cameroun.
  - L'APE vous versera l'équivalent de votre salaire indiciaire net français, hors charges sociales et hors primes diverses, calculé sur la base de votre dernier indice. Vous fournirez au service financier, les photocopies de vos trois derniers bulletins de salaire. (un justificatif de classement dans l'échelon, pourra se substituer aux bulletins de salaire) ;

  A titre indicatif :
  Professeur des écoles INM 495 = 1 253 723 Fcfa Net (1 911.30 €)
  Professeur des écoles INM 531= 1 344 904 Fcfa Net (2050.29 €)
  Certifié INM 467 = 1 182 809 Fcfa Net (1803.18 €)
  Certifié INM 658 = 1 666 569 Fcfa Net (2540.67 €)
  Agrégé INM 684 = 1 732 417 Fcfa Net (2641.05 €)

  - Le cas échéant, et pour le second degré, vous percevrez les indemnités correspondant aux fonctions de professeur principal (équivalent part modulable ISOE).
  - Vous bénéficierez pour la durée de votre contrat local, d'une assurance maladie, pour le remboursement partiel de vos frais de santé et serez déclaré à la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale.
  - Par ailleurs, vous devrez traiter avec la MGEN, votre situation pendant la durée de votre contrat local (environ 7% du salaire pour une prise en charge MGEN).
- A partir du 1er décembre, vous serez pris en charge par l'AEFE et bénéficierez des conditions prévues par le statut de résident et des conditions particulières liées au poste (ISVL).

Lire les décisions et mesures financières accordées par le Bureau de l'Association des Parents d'Elèves du lycée Dominique Savio : Page 10

Association des Parents d'élèves D. Savio

DECISIONS CONCERNANT LES ENSEIGNANTS RESIDENTS :

En début d'année scolaire, pour vous aider dans vos démarches administratives (établissement de la carte de séjour, du permis de conduire, ouverture d'un compteur électrique, enregistrement d'un bail locatif,…) ou personnelles (contact logement, premiers repérages dans la ville,...) le lycée pourra mettre à votre disposition une personne ressource, personnel de l'établissement, chargée de vous accompagner.

Attention : La responsabilité de l'APE ne pourra être engagée dans le cadre d'éventuels contrats signés à ce titre.

- ***Les mesures financières accordées aux nouveaux résidents :***

Par décision du Conseil de gestion de l'APE du lycée Dominique Savio du 20 avril 2015, les candidats recrutés sur un poste de résident à recrutement différé perçoivent à leur arrivée :

- Une indemnité d'installation de 4,7 millions FCFA (7165 €) pour un résident et 8,9 millions FCFA (13 568 €) pour un couple de résidents
- Un supplément de 600 000 FCFA (915 €) par enfant légitime.
  L'indemnité d'installation est versée à Douala en monnaie locale (franc CFA) dans les trois premiers mois de séjour.
  Elle est attribuée au prorata d'un contrat de 3 ans avec engagement de remboursement des 2/3 en cas de départ au bout d'1 an et 1/3 après 2 ans.

- Un forfait hébergement de 630 000 FCFA (960 €) par résident et 20% du forfait par enfant légitime limité à 50% du total attribué.

- Le remboursement de la carte de séjour du résident de 200 000 F CFA (305 €).

Les résidents à recrutement différé (arrivée en septembre et contrat AEFE en janvier) bénéficient :

- De l'exonération totale des frais de scolarité de la première période de l'année scolaire de leurs enfants légitimes.
  Tarifs pour 2018/2019 : Primaire 695 200 F CFA-Collège 975 200 F CFA-1 060 000 F CFA

- De l'attribution d'un billet d'avion à l'ensemble des membres légitimes de la famille résidant au Cameroun d'un montant maximum de 600 000 FCFA par billet (trajet Douala/Paris A/R) à la fin de la première année de contrat (**période juillet-août**).

- De l'attribution d'un billet d'avion à l'ensemble des membres légitimes de la famille résidant au Cameroun d'un montant maximum de 600 000 FCFA par billet (trajet Douala/Paris A/R) à la fin de la troisième année de contrat sous réserve de prolongation du contrat (**période juillet-août**).

A leur demande, les résidents à recrutement différé peuvent bénéficier d'une avance de trésorerie pour le règlement de 6 mois de loyer plafonnée à 3 millions (4573 €) remboursable sur 6 mois à compter de la date de début de contrat de résident AEFE.

DECISIONS CONCERNANT LES ENSEIGNANTS RESIDENTS (Suite) :

En résumé :

Un enseignant résident(*) sans enfant, recruté **sur un poste de résident à recrutement différé** perçoit à son arrivée à Douala :

Prime d'installation initiale au prorata des 3 ans	4 700 000 FCFA
Forfait hébergement	630 000 FCFA
Frais pour l'établissement de la carte de séjour	200 000 FCFA
TOTAL	**5 530 000 FCFA**
Soit en Euros	**8 430,00 €**

Un enseignant résident(*) marié ou pacsé avec 1 enfant (par exemple) perçoit à son arrivée à Douala :

Prime d'installation initiale au prorata des 3 ans	4 700 000 FCFA
Supplément à l'indemnité d'installation initiale au prorata des 3 ans / enfant	600 000 FCFA
Forfait hébergement	630 000 FCFA
Forfait hébergement enfant (20% du forfait hébergement)	126 000 FCFA
Frais pour l'établissement de la carte de séjour	200 000 FCFA
TOTAL	**6 256 000 FCFA**
Soit en Euros	**9 537,00 €**

Un couple de résidents avec deux enfants (par exemple) perçoit à son arrivée à Douala :

Prime d'installation initiale pour le couple au prorata des 3 ans	8 900 000 FCFA
Supplément à l'indemnité d'installation initiale au prorata des 3 ans / enfant	1 200 000 FCFA
Forfait hébergement pour le couple	1 260 000 FCFA
Forfait hébergement enfant (20% du forfait hébergement)	252 000 FCFA
Frais pour l'établissement de la carte de séjour pour le couple	400 000 FCFA
TOTAL	**12 012 000 FCFA**
Soit en Euros	**18 312,00 €**

N. B. : 1 euro = 655,957 fcfa / *10 000 FCFA = 15 Euros environ*

(*) *Célibataire ou marié à la condition que le conjoint ne soit pas expatrié ou ne bénéficie pas d'un statut comparable.*

Le Bureau de l'APE afin de palier au problème de logement auquel font face les personnels résidents à leur arrivée au Cameroun, peut proposer quelques villas en location.
Coordonnées de la personne à contacter M. DANJOU Frank
Portable : 00 (237) 696.25.95.19
Courriel : frankdanjou@hotmail.com

Eléments du salaire de résident

Salaire résident =
Salaire indiciaire de base France + ISVL + Avantage familial

Pour information :

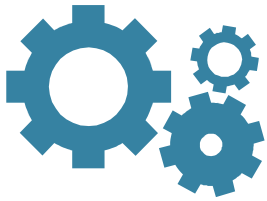

Tableau de l'ISVL Enseignants - Montant annuel en Euros

Arrêté du 30 octobre 2017 publié au JORF du 03 novembre 2017

PAYS	ISVL G5	ISVL G6	ISVL G7	ISVL G8
CAMEROUN (Douala)	10 897	9 078	8 352	7 809

- **Groupe 5** : Personnel de direction exerçant des fonctions de proviseur adjoint ou de principal adjoint dans des établissements d'enseignement secondaire de 1ère catégorie. Gestionnaire et agent comptable secondaire d'établissement en gestion directe du second degré de 1re catégorie. Gestionnaire comptable d'autre établissement du second degré de 1re catégorie. Personnel dont l'INM est supérieur à 542.
- **Groupe 6** : personnels dont l'INM est supérieur à 449 et inférieur ou égal à 542.
- **Groupe 7** : personnels dont l'INM est supérieur à 394 et inférieur ou égal à 449.
- **Groupe 8** : personnels dont l'INM est inférieur ou égal à 394.

Tableau de l'Avantage familial

Arrêté du 02 juin 2015, version consolidée au 04 janvier 2016
fixant les montants mensuels de l'avantage familial servi aux résidents, pour les pays du rythme nord.

PAYS DE RÉSIDENCE CAMEROUN (Douala)	ENFANTS de moins de 10 ans	ENFANTS de 10 à 15 ans	ENFANTS de plus de 15 ans
Droits de première inscription	457	457	457
Montant mensuel	282	371	398

** L'avantage familial couvre le montant des frais de scolarité.*

Fiscalité

Les personnels résidents et expatriés, paient leurs impôts au Cameroun, dans le cadre d'une convention fiscale entre le Cameroun et la France.

Chaque année, un relevé individuel des sommes à déclarer est adressé à chaque agent, afin qu'il établisse sa déclaration fiscale.

Un accompagnement pourra être mis en place, pour assurer le bon déroulement de cette formalité.

Scolarité au lycée français Dominique Savio

1. Inscription des enfants :

Notre établissement accueille sur ses 3 sites, les élèves de la petite section de maternelle à la terminale.

Vous pourrez effectuer à distance, une pré-inscription de vos enfants auprès du secrétariat de l'école primaire et/ou du secrétariat élèves du lycée *(Voir notre site pour les formalités et les offres de formation)*.

Vous devrez informer les établissements actuels de vos enfants de leur départ et demander leur radiation et leur dossier scolaire.

2. Montant des frais de scolarité au lycée D. SAVIO, pour l'année scolaire 2018/2019 :

	Français		***Camerounais***		***Etrangers Tiers***	
	Euro	*Fcfa(*)*	***Euro***	*Fcfa(*)*	***Euro***	*Fcfa(*)*
Pré-élémentaire et Elémentaire	**2 830.06**	*1 856 400*	***3 864.58***	*2 535 000*	***4341.75***	*2 848 000*
1er cycle (6ème, 5ème, 4ème, 3ème)	**3 971.30**	*2 605 000*	***5 581.16***	*3 661 000*	***6222.97***	*4 082 000*
2ème cycle (2nde, 1ère, Terminale)	**4 315.83**	*2 831 000*	***6 091.86***	*3 996 000*	***6764.16***	*4 437 000*

Tarifs modifiés suite décision du Conseil de Gestion du 18/12/2017

- **Droits de première inscription :** 300 000 FCFA (457,35 €)
- **Droits de réinscription :** 50 000 FCFA (76,22 €)
- **Réduction «famille nombreuse»** : à partir du 3ème enfant, scolarisé à D. Savio.

Venir au Cameroun

Transport et déménagement

Le(s) billet(s) d'avion, le(s) visa(s) et le déménagement sont à la charge des résidents.

Il existe plusieurs compagnies qui desservent Douala au départ de la France, avec plus ou moins d'escales et de confort.

Il y a actuellement au moins 1 liaison Douala/Paris et Paris/Douala par jour.

Ci-dessous, quelques-unes des compagnies les plus utilisées :

AIR FRANCE	**SN BRUSSELS**	**ETHIOPIAN AIRLINES**
ROYAL AIR MAROC	**TURKISH AIRLINES**	

Un accueil à l'arrivée à l'aéroport est prévu à l'attention des nouveaux recrutés et de leur famille, selon les plans de vol et les demandes reçus.

Nous vous conseillons d'éviter un déménagement d'effets personnels et de véhicule, le dédouanement gratuit n'étant pas garanti.

Si vous souhaitez faire appel à un transitaire pour votre déménagement, vous aurez besoin d'une attestation de changement de résidence.

Visa d'entrée au Cameroun

Les ressortissants français ont besoin d'un visa d'entrée au Cameroun.

Vous devez impérativement faire une demande de visa long séjour - validité de 6 mois.

⇨ Seul ce visa vous permettra, une fois à Douala, d'obtenir une carte de séjour pour vous et chacun des membres de votre famille.

Vous devrez effectuer votre (vos) demande(s) de visa(s) directement auprès des représentations diplomatiques du Cameroun en France.

Adressez-vous, selon votre lieu de résidence :

Consulat du Cameroun à Paris
Tél. : 01.46.51.89.00 / Fax : 01.46.51.24.52
Ouvert du Lundi au Jeudi de 10h à 12h30.

Ou

Consulat du Cameroun à Marseille
Tél. : 04.91.79.72.15

Il faudra vous assurer que sur le visa qui vous a été délivré, ne figure pas la mention suivante : « ce visa ne donne droit ni à un emploi, ni à de longues études »

Pièces à prévoir, pour l'établissement des visas *(à titre indicatif) :*

- Réservation d'avion,
- Formulaire de demande de visa, (disponible sur internet)
- Timbres fiscaux, à régler en espèces (voir tarif actualisé avec l'Ambassade du Cameroun),
- 2 photos d'identité,
- Lettre d'invitation du SCG (ambassade de France à Yaoundé) et attestation d'hébergement, que nous vous ferons parvenir,
- Certificat international de vaccination contre la fièvre jaune (à prévoir)

Vaccination obligatoire

Fièvre Jaune :

Le vaccin contre la fièvre jaune est obligatoire pour entrer sur le territoire Camerounais.

Prendre contact plusieurs jours, avant votre départ avec le centre de médecine tropicale le plus proche de votre domicile, pour les vaccins obligatoires et recommandés, la prescription d'antipaludéens et des conseils avant départ.

Titre de séjour au Cameroun

La carte de séjour :

Une fois à Douala et avant l'expiration de votre visa, vous devrez faire établir une carte de séjour pour vous et chacun des membres de votre famille, le cas échéant, auprès du commissariat à l'émi-immigration de Douala.

Cette carte d'une validité de 2 ans, est renouvelable pendant toute la durée de votre détachement au lycée français Dominique Savio.

Frais de carte de séjour :

200 000 FCFA, pris en charge par l'APE pour tous les résidents à recrutement différé.

- A la date de votre détachement, vous pourrez bénéficier de l'exonération des frais d'établissement de cette carte pour vous et vos ayants droits(*).

Rappel : Les autorités camerounaises ne délivrent pas de titre de séjour, sans un visa d'une validité de 6 mois minimum.

(*) Le PACS et le concubinage ne sont pas reconnus au Cameroun, seuls les conjoints mariés seront considérés comme ayant droit.

Carte consulaire :

Il est indispensable de vous faire immatriculer au consulat de France de Douala.

Cette démarche se matérialisera par la remise d'une carte consulaire, gratuite, valable 5 ans, avec possibilité de renouvellement.

Il est indispensable que les ressortissants français résidents au Cameroun, soient immatriculés au consulat de France.

Vivre à Douala

Santé

Vous trouverez à Douala de nombreux médecins compétents et seules quelques spécialités font défauts. La couverture et les structures sanitaires sont satisfaisantes.

L'évacuation sanitaire, reste réservée aux cas graves, le plus souvent dus aux accidents, ou liés à des maladies nécessitant des explorations complexes.

Toutefois, l'AEFE exige que les agents souscrivent à une assurance rapatriement sanitaire, qui est fortement recommandée.

Prévention du paludisme :

Nous insistons particulièrement sur la prévention du paludisme. La protection contre les moustiques est la première défense contre cette maladie (traitement antipaludéen, sprays, moustiquaires imprégnées, vêtements légers à manches longues …)

- *Des entreprises spécialisées pour la désinsectisation et la dératisation de votre logement pourront vous être recommandées ;*
- *Des moustiquaires peuvent être acquises pour un prix raisonnable, au centre d'imprégnation des moustiquaires (de 3 500 à 10 000 FCFA).*

⇨ En cas de crise suspectée, ne pas hésiter à consulter un médecin.

Assurance Maladie : L'APE souscrit en faveur des résidents à recrutement différé une assurance santé, pour le remboursement d'une partie de leurs frais médicaux, pendant la durée de leur contrat local.

MGEN : Vous devrez demander le transfert de votre dossier à la MGEN section extra-métropolitaine pour la sécurité sociale au moins et pour la mutuelle complémentaire si vous le souhaitez.

Conseil : lentilles de contact et produits de nettoyage, sont encore peu répandus, il vaut mieux en prévoir en quantité suffisante.

Installation à Douala

Le logement :

L'offre locative est très variée à Douala ; appartements, villas, maisons de ville, avec ou sans jardin, piscine etc.…

Vous pouvez contacter quelques agences immobilières pour prendre « la température », mais attention aux choix faits à distance (environnement, éloignement, état du logement…)

⇨ Les propriétaires demandent généralement entre 3 et 6 mois de loyer d'avance, il vous faudra négocier.

A titre indicatif, les niveaux des loyers en 2015 à Douala communiqués par le service économique régional de l'ambassade de France se répartissent de la façon suivante :

1 - Appartement 1 chambre non meublé :
Moyens quartiers de 175 000 à 225 000 F CFA

Bons quartiers de 250 000 à 350 000 F CFA
Quartiers de gamme supérieure de 400 000 à 500 000 F CFA

2 - Appartement 2 chambres non meublé :
Bons quartiers de 425 000 à 475 000 FCFA
Très bons quartiers de 420 000 à 545 000 F CFA
Quartiers de gamme supérieure de 600 000 à 800 000 F CFA

3 - Appartement 3 chambres non meublé :
Bons quartiers de 625 000 à 725 000 F CFA
Très bons quartiers de 705 000 à 930 000 F CFA
Quartiers de gamme supérieure de 775 000 à 975 000 F CFA

4 Appartement 4 chambres non meublé :
Bons quartiers de 775 000 à 925 000 F CFA
Très bons quartiers de 900 000 à 1 000 000 F CFA
Quartiers de gamme supérieure de 1 325 000 à 1 525 000 F CFA

Attention : informations non contractuelles.

On trouve pratiquement tout ce que l'on veut à Douala. Nous avons répertorié les principaux centres d'achats.

L'alimentation :

- Fruits et légumes : les marchands de fruits et légumes ont principalement leurs étals dans les rues de Bonapriso. Vous en trouverez aussi dans le quartier d'Akwa, mais surtout au rond-point quatrième à l'entrée de Deïdo au marché Sandaga ;
- Viande : BCL au quartier Deïdo, Boucherie de Bonapriso, non loin de l'école primaire Savio, supermarchés CASINO, MAHIMA & KDO (quartier Bonapriso)…, SUPER U (quartier Bali), SPAR, MAHIMA (quartier Akwa)… ;
- Poissons/crustacés : THALASSA à Akwa, Marché de Youwpé, Base navale, certains marchands pourront aussi vous livrer à domicile ;
- Pain : plusieurs bonnes boulangeries-pâtisseries (Maison H, Caramal et Goddies à Bonapriso, Saker, Zépol et le Moulin de France à Akwa,…)

L'équipement de la maison :

- Quelques grandes enseignes - les prix sont supérieurs à ceux pratiqués en France et le choix est limité :
- TSEKENIS, ARNO, ORCA, grandes surfaces d'exposition, pour les meubles, la vaisselle, l'électroménager, la décoration de la maison, les jouets… ;
- Galeries Peyrissac, magasin intéressant pour tout ce qui est matériel de jardin, bricolage, arts de la table, etc… ;
- D'autres magasins tels que SAMSUNG proposent aussi de l'électroménager, réfrigérateurs, climatiseurs ;
- Pensez aussi aux achats d'occasion, en vérifiant bien l'état des matériels ;
- Possibilité de faire fabriquer des meubles en rotin, ou en bois à des prix intéressants, se renseigner au marché artisanal, en autre ;
- Pour les tissus d'ameublement, linge de maison, vêtements, le marché Congo vous offrira un choix varié.

Divers :

- Change : Le change Euro/CFA d'Afrique Centrale, n'est pas courant en France, il vous faudra certainement, le faire sur place.
- Moyens de paiement : Le paiement avec la majeure partie des cartes de crédit est possible, ainsi que le retrait d'espèces aux distributeurs de billets. Certains commerçants acceptent le paiement en Euros.
- Personnel de maison : Il est "d'usage" d'avoir un gardien de jour et un gardien de nuit lorsqu'on habite une villa, le salaire de base varient entre 40 & 80 000FCFA/par mois. Vous pourrez également engager une ménagère, (courant en Afrique), le salaire de base varie entre 50 & 100 000FCFA en fonction du nombre d'heures et des tâches demandées.

  Il faudra déclarer ces personnels à la CNPS (organisme de protection sociale.)
- Electricité : 220 volts, prises normes européennes. Prévoir des prises multiples anti-foudre et para surtension en raison des coupures d'électricité.
- Téléphone : Votre pourrez acheter un téléphone portable (20 000 FCFA env.) ou faire «débloquer» le vôtre sur place (10 000 FCFA env. – 15 euros), et/ou faire mettre une ligne fixe. Il existe plusieurs opérateurs de téléphonie mobile au Cameroun.
- Internet : Plusieurs fournisseurs d'accès. Même si nous n'avons pas l'ADSL, il est possible d'utiliser Skype, viber, msn, itunes,… et d'effectuer des téléchargements.

Nous restons à votre disposition pour vous fournir les renseignements qui vous manquent.

LISTE DE PIECES A PREVOIR AVANT LE DEPART

- ☐ Passeport,
- ☐ Livret de famille,
- ☐ Carnet de vaccination international à jour,
- ☐ Copie intégrale d'acte de naissance datant de moins de 3 mois,
- ☐ Certificat de nationalité française,
- ☐ Carte nationale d'identité si vous en possédez une (même périmée),
- ☐ Plusieurs photos d'identité (il en faut toujours),
- ☐ Prévoir des chéquiers français, certains paiements sont possibles en euros,
- ☐ Carte bancaire internationale,
- ☐ Timbres-poste français. (possibilité de poster du courrier en France et de recevoir du courrier au lycée).

Résident à recrutement différé – Pièces à prévoir pour l'établissement du Contrat Local - à remettre au lycée :

- ☐ Curriculum Vitae,
- ☐ 3 dernières fiches de paie,
- ☐ Extrait de casier judiciaire datant de moins de 3 mois,
- ☐ Copie acte de naissance,
- ☐ Photocopie des diplômes (références professionnelles ou universitaires),
- ☐ Copie certifiée conforme du passeport avec le visa (à effectuer dès l'arrivée auprès d'un commissariat de la place).

Inscription des enfants au lycée D. Savio *(voir sur le site, la rubrique Etudes & Scolarité) :*

- ☐ Pièce d'identité avec photo de l'élève (CNI, passeport),
- ☐ Bulletins scolaires de l'année en cours et avis de passage, (pour la pré-inscription),
- ☐ EXEAT ou certificat de radiation,
- ☐ Carnet de santé, avec les vaccins à jour,
- ☐ Dossier ou livret scolaire,
- ☐ Inscription en 1ère : Relevé de notes de français de 2nde,
- ☐ Inscription en Tle : Relevé de notes des épreuves anticipées et livret scolaire,
- ☐ Redoublement Tle : Demande écrite, relevé de notes du baccalauréat et livret scolaire.

LISTE DE PIECES A PREVOIR AVANT LE DEPART (Suite)

Carte de séjour :

- ☐ Arrêté de détachement, (Transmis par l'AEFE avant votre départ ou reçu au lycée à la rentrée),
- ☐ D'autres documents seront nécessaires, mais ne pourront être établis qu'une fois à Douala (Prévoir des frais pour les photos (3 000fcfa env., la légalisation de documents 1000fcfa/doc.).

Carte consulaire :

- ☐ 1 photo format passeport électronique,
- ☐ Justificatif de résidence (carte de séjour définitive ou provisoire),
- ☐ Justificatif de domicile,
- ☐ Justificatif d'identité avec une photo (CNI, passeport),
- ☐ Justificatif de nationalité, (CNI, passeport biométrique ou électronique, acte de naissance, certificat de nationalité…),
- ☐ Justificatif d'état-civil (copie intégrale d'un acte de naissance datant de moins de 3 mois - si vous êtes marié : livret de famille français ou acte de mariage ou copie intégrale acte de mariage si mariage à l'étranger,
- ☐ Justificatif de la situation militaire (jeune de moins de 25 ans : attestation de recensement, ou certificat APD).

Permis de conduire camerounais :

- ☐ Permis de conduire international si vous en possédez un - Votre permis français n'est pas reconnu mais indispensable pour obtenir le permis camerounais ; vous ne pourrez pas circuler sans permis camerounais.
  Vous pourrez vous faire faire un permis international valable 3 mois, puis faire établir sur place, un permis camerounais,
- ☐ Certificat d'authentification du permis français (délivré à la préfecture).

DOUALA et ses « environs »

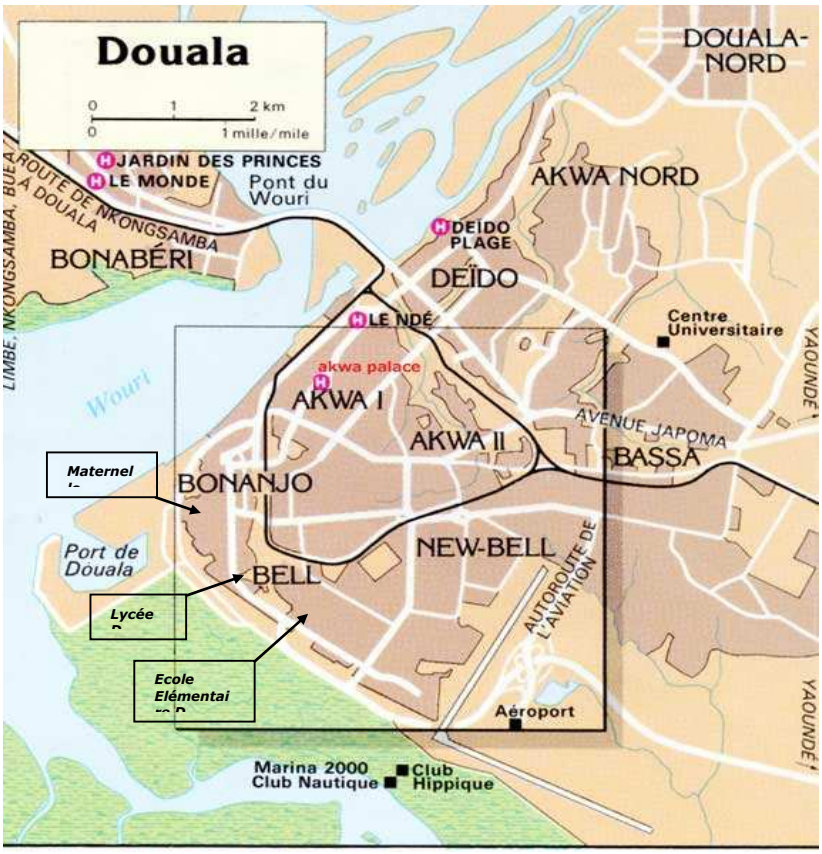

Douala, capitale économique du Cameroun, est la première ville en matière d'équipements hôteliers. Et si Yaoundé est la capitale politique, Douala reste la destination première de tous les hommes d'affaires et des touristes.

Historiquement, la ville fut construite sur d'anciens marais, d'îles et de chenaux, où la mangrove est toujours le fief des pêcheurs et des oiseaux, au fond de l'estuaire du Wouri, à 50 kilomètres de la mer.

Le port : l'expansion de la ville est liée à sa situation géographique dans le golfe de Guinée et à la création de son port, un des plus grands d'Afrique Centrale qui draine avec lui toute l'économie du pays.

Point stratégique de la traite des Noirs jusqu'au milieu du XIXe siècle, marquée ensuite par les figures devenues célèbres du missionnaire *Alfred Saker* (arrivé à Douala en 1845) puis de *Dr. Gustav Nachtigal* qui, en 1884, prend possession du territoire au nom de l'Allemagne.
La partie historique de Douala, date du XIXe siècle, les premiers colons étant des missionnaires anglais, puis vinrent les Allemands et enfin les Français. C'est une famille Bantou, les *Douala*, qui donna son nom à la ville.

C'est une ville tentaculaire, peuplée de plus de deux millions huit cent mille d'habitants répartis sur 6 mairies et 120 quartiers, où la circulation est dense, voire impossible, et qui dégage une formidable énergie de part par la diversité des ethnies qui y habitent. Ce qui saisit à Douala, c'est cette impression de mouvement perpétuel, de jour comme de nuit.

Chaud et humide, le **climat** de Douala se caractérise par une température à peu près constante, autour de 30°, mais avec une hygrométrie de 80% en saison sèche et de 99% en saison des pluies et des précipitations très abondantes de juin à octobre.

Douala est également le siège de la culture du "Ngondo" ou "Miengu" grande fête traditionnelle des Sawas (appellation désignant les peuples du littoral : les Douala, les Bassa, les Bakoko, les Batanga et les Yabassi, regroupés sous le nom de peuple Sawa (côtier).

Elle se tient la 1ère semaine du mois de décembre.
Il s'agit d'une grande cérémonie rituelle destinée à communiquer avec les ancêtres, qui selon la légende vivent dans l'eau et pour demander leur protection… Cette assemblée est l'occasion de réjouissances chaque année au début de la saison

A VOIR / A VISITER :

Dans les principaux quartiers :

Akwa : avec le quartier Bali, c'est le quartier le plus animé et le plus central de Douala. Les agences de voyage, les commerces, les boîtes de nuit et plusieurs hôtels situés entre le Boulevard de la liberté et le boulevard du président Ahidjo.
Vous y trouverez :
. Akwa Palace, le plus central et le plus typique des hôtels de Douala.
. L'institut Français lieux d'échange et de rencontre, acteur majeur du développement culturel au Cameroun, (cinéma, musique, danse, théâtre, arts visuels, littérature, rencontres, conférences, colloques, etc). Demandez le programme…
. L'église du centenaire (qui en fait fut construite au milieu du XIXe siècle), d'une blancheur éclatante.
. La Cathédrale Saint-Pierre et Saint-Paul, immense édifice tout en blanc, à la limite du quartier Akwa/Bonanjo.
. La boulangerie Zépol, boulevard de la liberté, connue de tous les habitants, ouvertes 7/7 et 24/24, le meilleur pain et les meilleures viennoiseries du Cameroun (et à 4h du matin, c'est génial !)
. La boutique CICAM, vente de tissus pagnes fabriqués au Cameroun.

Bonanjo : c'est le quartier chic, du palais Présidentiel, du palais du Gouverneur, et des grands hôtels (Le Méridien, Sawa, Ibis).
Vous y trouverez :
. Le palais des anciens rois Bell, en forme de pagode bouddhiste,
. **L'école Maternelle Dominique Savio**,
. Le Consulat Général de France,
. Le musée maritime national, permet d'avoir une idée sur l'importance de l'histoire maritime pour le Cameroun,
. La tombe de Nachtigal, face hôtel de ville (explorateur Allemand).
. Doual'Art, centre d'art contemporain, ouvert depuis 1991 invite des créateurs de forme (artistes visuels, architectes, designers…) à réfléchir la ville et a y poser des actes artistiques. Organise sur demande des visites de sites historiques.

Bonapriso : Essentiellement résidentiel, quartier agréable, où il 'on trouve de nombreux restaurants proposant tous types de cuisine, (camerounaise, française, italienne, chinoise, libanaise, indienne, malgache…)
Vous y trouverez :
. Le centre artisanal camerounais, boulevard De Gaulle, jouxtant le marché des fleurs point de rencontre incontournable pour ceux qui veulent ramener statues, bustes, tabourets, bijoux, perles, vannerie et s'essayer au marchandage...,
. **L'Ecole élémentaire Dominique Savio**.

Bali : Entre Akwa, Bonapriso et New-Bell, où vit une forte communauté Sawa (natifs de Douala)
Vous y trouverez :
. De nombreuses "rues de la joie" ; circuits (bars – restaurants à ciel ouvert), le long des trottoirs, ouverts jusqu'à tard dans la nuit.

Koumassi : Entre Bonanjo et Bonapriso
Vous y trouverez :
. L'Usine des brasseries du Cameron,
. **Le lycée français Dominique Savio**.

New-Bell : Ce quartier très populaire, est connu, d'une part pour l'immense marché central qui demeure la plus grande zone vivrière de la ville, et d'autre part pour l'explosion démographique (entre 1960 et 1990) non contenue, entraînant un taux de chômage astronomique. C'est pourtant dans ce quartier, que s'est déroulé « **Les Scénographies Urbaines** » (2003) regroupant des artistes venant d'Europe, d'Afrique Centrale et d'Afrique de l'Est, ainsi que du monde arabe, pour réaliser un ensemble d'installations, de spectacles, de performances dans ce quartier.

Bassa : zone de développement socio-économique, avec la grande université de Douala.

ARTISANAT ET OBJETS D'ARTS

Le centre artisanal

Situé à côté du marché aux fleurs, sur la route de l'aéroport, on y trouve des produits d'artisanat de toutes les régions du Cameroun.

Athmosphère ☎ : 233.43.48.70/699.09.89.78
Bonapriso – 202 Rue Casino (1.223)

Coco création ☎ : 233.42.49.58/677.70.71.88
Bonapriso – 511 Rue Dominique Savio primaire (1.225)

African Art & Craft: ☎ : 699.51.57.82
Akwa -Rue Dika Mpondo (1.151)

La maison du bois : ☎ : 33.42.32.33
Akwa – 689 Bld du Pdt Ahmadou Ahidjo (1.352)

SORTIR A DOUALA [1]

Quelques de Restaurants de Douala :

Chez Cali : Grillades - restaurant typique, ambiance familiale.
(quartier Bonapriso, vers l'ancien aéroport, ouvert le soir uniquement)

. Le Foyer des Marins : Cuisine rapide, grillades brochettes, saucisses…
(☎ 233.42.27.94 - quartier Akwa)

. Le Paradise : restaurant, Pub, piscine - pizzeria, pâtes…
(☎ 233.43.31.55 - Bonapriso – rue Tokoto)

. Mandarine : spécialités malgaches, pizza végétarienne à découvrir – Karaoké.
(☎ 699.15.61.51 - rue Tokoto – Bonapriso)

. Sorento : pizzeria, gibier sur commande.
(☎ 699.91.01.66/699.91.01.69 – quartier Bonapriso – Av de Gaulle)

. Aladin : cuisine libanaise.
(☎ 233.43.28.27/78.69 - quartier Bonapriso – face de l'école D. Savio)

. Le Boj : cuisine française
(☎ 678.53.18.95- quartier bonanjo – Av de Gaulle)

. Asian : cuisine asiatique.
(☎ 699.34.69.49 – quartier bonapriso – rue Copseco)

. Bombay Masala : Cuisine Indienne
(☎ 233.42.49.39 – 675.29.88.15 - quartier Bonapriso – rue Njo-Njo)

. Le Bistrot latin : cuisine variée de qualité – piano bar certains soirs
(☎699.97.20.48 quartier Bonapriso – rue Batibois)

. La Fourchette : cuisine française raffinée.
(☎ 699.92.64.66 - Quartier Akwa – rue Marcel Bebey Eyidi)

. L'Ovalie : cuisine française raffinée

(☎ 699.60.05.11 - quartier Bonapriso – Av Soppo priso)

. Le C' : cuisine française raffinée

(☎ 696.82.79.72- quartier Bonapriso – rue Tokoto)

. Piccola Venezia : cuisine italienne raffinée

(☎ 699.93.17.21- quartier Bonapriso – rue Toyota)

Manger, boire un verre et écouter de la musique :

. La Cigale : restaurant – piano – bar
(☎ 699.93.01.57 – quartier Bonanjo)

. Le Palais: restaurant – piano – bar
(☎ …… – quartier Bonanjo)

[1] Le soir : Ne vous déplacez pas seul, même en taxi, et évitez de circuler à pieds. Pour sortir ou regagner votre domicile demandez un taxi. Vous pourrez aussi en fidéliser un (2 000 fcfa à 3 000 fcfa pour un dépôt).
Evitez les motos-taxi « ben skin », la conduite de leur chauffeur est parfois risquée.

CRECHE

KAZ'AKIDS : Jardin d'éveil - prématernelle
(☎ 699.60.34.52 - Rue 1042 hydrocarbures - quartier Bonapriso)

TIBBOO : Jardin d'éveil
(☎ 699.55.94.81- Rue 271 Dominique Savio - quartier Bonapriso)

COCOON : Jardin d'éveil - prématernelle
(☎ 699.52.50.33 - Rue des pavés derrière l'Hôtel de l'air - quartier Bonapriso)

LISTE MEDECINS (CONSULTES PAR LES FRANÇAIS)

GENERALISTES :

Dr Salam BAHSOUN - Polyclinique Bonanjo (Daniel MUNA Mémorial Clinic) - Bonanjo
Tél. : 233.42.85.16/699.91.14.10 - bahsounsalam@hotmail.com
Dr Michel BOUALLO - Clinique de Bonapriso - Bonapriso
Tél. : 233.42.70.61 - mbouallo@yahoo.fr
Dr Maximilien POUANSI – Centre médical des palmiers – 3920, Avenue Générale de Gaulle - Bonapriso - BP 1522 - Tél. : 233.11.17.92/699.92.33.16/6676.80.31.38 - poumaxim@yahoo.fr

DENTISTES :

Dr Sylvie NGOUBEYOU NGOULLLA – Polyclinique Marie 'O – Bali
Tél. : 233.43.88.86
Dr Maurice VANDERSCHUEREN - Cabinet dentaire le Colibri - 3221, Avenue de Gaulle Bonapriso
Tél. : 699.91.02.43

GYNECOLOGUES :

Dr Angela KOLESNIKOV – Cabinet médical – Rue Casino – Bonapriso
Tél. : 694.94.04.70
Dr Monique ONOMO – Cabinet médical ISIS – Bonapriso
Tél. : 233.42.83.74/699.34.93.89

OPHTAMOLOGISTES :

Dr Théodat MANGA - Cabinet médical la Cerisaie - Avenue de Gaulle (marché des fleurs) - Bonapriso
Tél. : 233.43.92.71/699.95.51.64
Dr Louis TITALOM - Douala International Eye Center - Rue KOLOKO - Bonapriso
Tél. : 233.43.23.59/675.29.38.03

AUX ALENTOURS…

Province du Sud-Ouest Le Cameroun Anglophone :

Tiko (49 km de Dla env.): Célèbre pour son golf de 18 trous.

Buéa (69 km de Dla env.) - Chef-lieu de la province - 1000m d'altitude : Au pied du Mont Cameroun (ancienne capitale sous la colonisation allemande)

Vous y trouverez :

. Ville étape (environ 17000 hab), point de départ pour toutes les randonnées vers le mont Cameroun.

. La route du thé : Piste de 15km à travers un site de magnifique de plantations de thé, entre Buéa et Limbé)

Limbé - (80 km de Dla env.) : Cité balnéaire, située presque qu'au pied du volcan.

Vous y trouverez :

. Les plages de sable noir,

. Un Zoo : qui accueil principalement des primates victimes entre autre du braconnage. Ils sont soignés, rééduqués et protégés,

. Le jardin botanique : Plus 5000 espèces végétales,

. Les laves du Mont Cameroun : curiosité de la dernière éruption (1999).

La Province du Sud :

Kribi (160Km de Dla env.) : Ville balnéaire du Sud, connue pour ses nombreuses plages de sable blanc.

Vous y trouverez :

. Les plages : Sable blanc, baignade toute l'année. Tantôt avec vagues, plus loin à l'abri d'une crique, du sable blanc ou des rochers, chacun trouvera la plage qui lui convient le mieux.

. Le marché aux poissons : alimenté au fur et mesure par l'arrivée des pirogues à moteur. Bar, Barracuda, Sole, Crevettes de mer, Gambas ou Langouste... les prix sont raisonnables. A emporter ou à consommer sur place dans l'un des nombreux circuits.

. Les chutes de la Lobé :
A environ 7 km au sud de Kribi, le fleuve Lobé se jette à la mer sous forme de chutes.

. Campements pygmés :
Au départ de Kribi, vous pouvez vous rendre dans plusieurs campements pygmées pour découvrir l'habitat et le mode de vie de ces populations.

Le trajet s'effectue en pirogue sur la Lobé, comptez 1 heure de pirogue pour atteindre le premier campement.

ET BIEN SUR, TOUTES LES AUTRES REGIONS DU CAMEROUN A DECOUVRIR :

- L'Adamaoua (Ngaoundéré)
- L'Ouest (Bafoussam)
- Le Centre (Yaoundé)
- Le Littoral (Douala)
- L'Est (Bertoua)

Bienvenue à Douala…
Et au Cameroun…